



Pour un trafic fluide et sécurisé

PONT DE SAINT-NAZAIRE



Le mot du président

Nous sortons enfin d'un hiver particulièrement rigoureux et l'exceptionnelle tempête du 28 février est encore dans tous les esprits. Ces conditions météorologiques singulières ont eu des conséquences sur le déroulement de nos travaux. Le retard pris ne remet toutefois pas en cause nos objectifs de livraison - été 2010 - du dispositif de gestion dynamique des trois voies du pont.

Dans les prochains jours, avec les techniciens et entreprises impliqués dans cette opération, le vice-président aux infrastructures et moi-même effectuerons une visite du chantier. J'envisage aussi de rencontrer les usagers des deux rives de la Loire dans les prochaines semaines. Nous ferons le point sur ces travaux et leurs conséquences, sur la sécurité et la fluidité du trafic sur l'ouvrage ; une information vous sera rapidement communiquée dans ce sens.



Patrick Mareschal
président du Conseil général de Loire-Atlantique

Carnet de chantier

3 questions à David GESLIN

Chargé de mission - Cabinet AAMOCs, coordonnateur sécurité.

Quels moyens avez-vous mis en place pour garantir la sécurité des personnels et des usagers ?

Nous nous attachons à une présence suivie sur le chantier et nous assurons une communication permanente avec le Centre de Trignac, les services de secours et de gendarmerie, les autres services du Conseil général, sans oublier les services de la CRAM.

Comment se déroule votre mission, avec de nombreux intervenants sur site et un planning de réalisation serré ?

Notre mission est avant tout l'accompagnement des entreprises. Cela consiste à recenser en amont les risques potentiels de co-activité et adapter les conditions d'intervention de chacun. Seul bémol : la météo qui reste parfois imprévisible.

À quelles difficultés êtes-vous confronté ?

La principale contrainte de ce chantier consiste à maintenir la circulation dans les 2 sens pour le bassin d'emploi de l'estuaire et ses riverains. C'est justement une communication et une coordination fine qui nous permettent de maintenir les meilleures conditions de sécurité pour chacun des intervenants et utilisateurs.

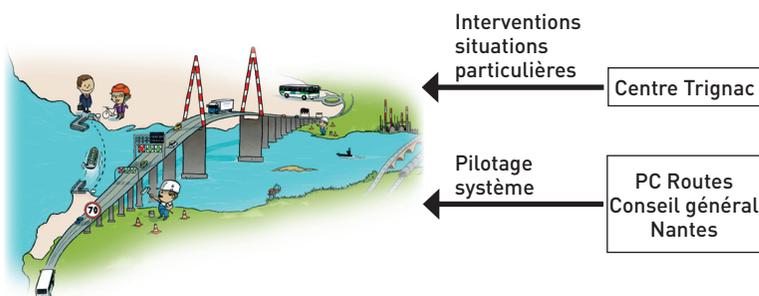
Dossier

Fonctionnement du système de gestion dynamique des voies de circulation du pont de Saint-Nazaire

Une organisation sur mesure

Véritable outil d'aide à la gestion du trafic, le dispositif s'appuie sur un système informatique complexe : pour intégrer toutes les composantes des scénarios d'exploitation (modes de circulation courants, modes de circulation particuliers ou exceptionnels) et pour permettre de diffuser une information en temps réel aux usagers sur les conditions de circulation.

Le système sera exploité par un des opérateurs trafic du PC Routes du Conseil général, déjà en fonctionnement à Nantes depuis le 1^{er} avril 2007. C'est depuis ce centre de gestion que seront activés et pilotés les différents scénarios d'affectation des voies de circulation du Pont de Saint-Nazaire, avec l'appui territorial du centre d'intervention spécialisé (CIS) de Trignac selon les situations rencontrées.



Pour prendre en charge cette nouvelle mission « temps réel », le PC Routes étend et renforce son organisation actuelle au cours du 2^e trimestre 2010 :

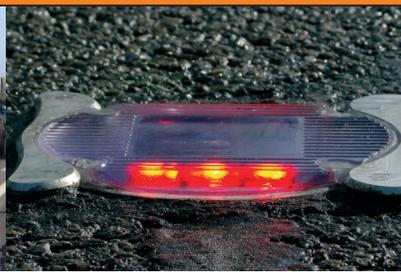
- Des locaux réaménagés pour intégrer les nouveaux écrans et équipements de pilotage du système ;
- Un effectif porté à 8 opérateurs pour permettre l'ouverture 7j/7 ;
- Des plages horaires nouvelles et étendues :

PC ROUTES CG44	Horaire d'ouverture	Horaire de fermeture
Du lundi au vendredi toute l'année	6 h	21 h
Week-end / jours fériés de septembre à juin	10 h	18 h 30
Week-end / jours fériés de juillet à août	9 h	21 h

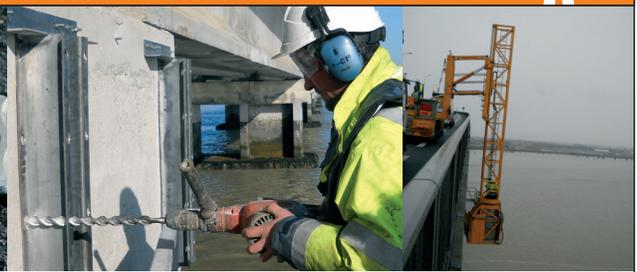
Pour des raisons de sécurité routière, la voie réversible sera fermée la nuit, pendant les heures creuses de trafic. Un dispositif renforcé d'astreinte 24h/24 sera mis en place toute l'année, tant au PC Routes qu'au CIS de Trignac avec la mobilisation de deux équipes de terrain pour garantir des interventions rapides sur des situations d'urgence.



Intervention du CIS (Centre d'Intervention Spécialisé de Trignac)



Plot lumineux encastré



Travaux de perçage pour fixation des portiques de signalisation

Nacelle d'intervention

La signalisation expérimentale d'affectation dynamique de voies de circulation

Le marquage horizontal de la voie réversible par bandes axiales blanches et plots lumineux rouges encastrés au sol tous les 6,50 mètres, fait l'objet d'une autorisation ministérielle d'expérimentation délivrée le 18 juin 2009.

Ce dispositif dynamique doit être compris par les usagers comme une **interdiction absolue de franchissement de la ligne lumineuse rouge**, lors de l'activation de la voie réversible comme lors de sa neutralisation.

Il s'agit de lui conférer les caractéristiques d'une ligne continue, au sens du Code de la Route, lorsque les plots lumineux sont allumés.

Les usagers seront guidés au préalable par une signalisation directionnelle dynamique et seront également avertis en amont (1000 m) par des panneaux d'information d'entrée dans une zone expérimentale qui seront mis en place de part et d'autre de l'ouvrage en section courante et au droit des bretelles d'entrée des échangeurs Nord et Sud.

Le descriptif de ces panneaux d'information, qui comporteront également une version en anglais est en cours d'étude en vue de délivrer à l'usager un message d'alerte clair, lisible et simple ; il vous sera présenté dans la prochaine lettre d'information dont la parution est prévue en mai prochain.

Organisation du Projet :

- **Maître d'ouvrage** : Conseil général de Loire-Atlantique
- **Conducteur d'opération** : Direction des Infrastructures
- **Maître d'œuvre** : EGIS Mobilité
- **Groupements d'entreprises** : BRETHOME-CHARIER, SPIE-LACROIX TRAFIC
- **Coordonnateur** : Cabinet AAMOCs

L'information en temps réel, tout au long du projet

- ▲ Les panneaux à messages variables sur le pont.
- ▲ Le site internet du Conseil général www.loire-atlantique.fr, rubrique « Route – l'information en temps réel ».
- ▲ Le renseignement direct au 02 51 82 62 62, numéro dédié à l'information aux usagers.
- ▲ La presse locale, en particulier la radio France Bleu Loire Océan dans le cadre de son partenariat avec le Conseil général.

Les travaux et restrictions de circulation d'avril à mai 2010

		S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20
		05/04	12/04	19/04	26/04	03/05	10/05	17/05
Fixations et pose montants verticaux (portiques pont)	S-N							
	N-S							
Pose poutres transversales (portiques pont)	S-N							
	N-S							
Raccordements électriques (portiques pont)	S-N							
	N-S							
Pose plots lumineux	S-N	***						
	N-S							
Pose d'équipements	S-N							
	N-S							
Tests unitaires d'équipements	S-N							
	N-S							

- 1 seule voie de circulation montante - hors heures de pointe
- 1 seule voie de circulation montante - heures de pointe
- Alternance par feux pour les deux sens - nuit entre 22h et 5h
- Fermeture ponctuelle - nuit de 23h à 1h30
- * Déviation par échangeur hors HP

Chiffre clé

70 km/h
prochainement, au lieu de **90 km/h**

La diminution de la vitesse autorisée sur le pont et aux abords, sur une longueur d'environ 7 km, est un objectif de sécurité routière devant accompagner la gestion de la voie réversible. Cette mesure doit aussi contribuer à l'amélioration de la fluidité du trafic.



Conseil général de Loire-Atlantique - Direction des Infrastructures
3 quai Ceineray - BP 94109 - 44041 Nantes cedex 1
Tél. 02 40 99 13 62 - Fax : 02 40 99 13 59 - Courriel : contact@cg44.fr
www.loire-atlantique.fr

Déjà parues : Lettre n°0 - octobre 2009
Lettre n°1 - décembre 2009
Lettre n°2 - mars 2010
À paraître : Lettre n°3 - mai 2010

Crédit photo : Conseil général de Loire-Atlantique
Conception et impression : Conseil général de Loire-Atlantique - Mars 2010